departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 17 janvier 2003

Votants: 45

Convocation du Conseil Municipal : le 9 janvier 2003

Conventions entre la Ville de Niort et les associations diverses -Crédits 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 21 janvier 2003

[Annexe]

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents:

Adjoints:

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers:

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, M. Bernard JOURDAIN, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Mademoiselle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.

M. Bernard BELLEC donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.

M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Dominique GUIBERT.

M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.

Excusés:

Monsieur Guibert ayant quitté la séance sans avoir désigné de mandataire est excusé à partir de cette délibération, ainsi que Madame Chollet qui lui avait donné pouvoir

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 janvier 2003

DELIBERATION D20030011

Vie Associative/Jumelages

Conventions entre la Ville de Niort et les associations diverses -Crédits 2002 Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Après information aux Offices concernées, pour les associations adhérentes,

Il vous est proposé de passer les conventions attributives de subventions avec les associations ci-dessous nommées :

Entente Niortaise de Pétanque	5 380,00 €
Comité de quartier de Souché	310,00 €
Imputation budgétaire 65.0251.6574 # 01687	

GIE – Animation Centre Commercial Plein Sud	15 245,00 €
Les Amis d'Ernest Pérochon	1 000,00 €
Stade Niortais Rugby	4 575,00 €
SEMA	770,00 €
Niort Souché Celles Handball	4 900,00 €
Imputation budgétaire 65.0251.6574 # 01684	

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les conventions ci-jointes ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer et à verser aux associations concernées, les subventions afférentes, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 43
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 2

Le Maire de Niort

Alain BAUDIN

Ordre du jour